



# Le BONJOUR



SEMAINE DU 7 DÉCEMBRE 2009, VOL. 35, N° 15

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL, LOCAL A5.79, 514 982-3437, POSTE 2169 | ACHÉMINÉZ VOS TEXTES À : LEBONJOUR@CVM.QC.CA

## Animation interculturelle



### Soirée interculturelle de fin de session

Un abondant buffet exotique rassemblant de la nourriture exquise de plusieurs coins de notre monde vous intéresse? Cette session s'achève et le comité organise la soirée la plus attendue, la soirée que personne ne veut ni ne peut manquer : **La soirée interculturelle!** Des jeux, de la nourriture de divers pays, des prix, de la danse, du karaoké, des surprises inoubliables et plus encore! Il y aura aussi une activité de Noël : un échange de cadeaux. Chaque participant devra apporter un cadeau emballé (maximum 5\$, mais vous pouvez aussi déboursier moins, si vous avez des talents d'artiste vous pouvez même fabriquer votre cadeau).

**Cette soirée aura lieu le vendredi 11 décembre à 18 h, au local A9.61.**

**L'activité est gratuite, mais vous devez confirmer votre présence dès maintenant en écrivant à [animation.interculturelle@hotmail.com](mailto:animation.interculturelle@hotmail.com)**

Au plaisir de vous revoir une dernière fois avant Noël!

Hans Leblanc Melnick  
Membre du comité étudiant interculturel  
Local A7.04, poste 2082

## L'ERREUR QUE JE NE FERAIS PLUS! N° 59

### Les préfixes «contre» et «entre», avec ou sans trait d'union?

Quand on ouvre un dictionnaire, n'importe lequel, aux pages contenant les mots qui commencent par le préfixe «**contre**», on est abasourdi de voir à quel point il est difficile de s'y retrouver. On trouve «**contretemps**», en un seul mot, mais aussi «**contre-plaqué**», avec un trait d'union. La même chose avec «**entre**» : «**entrecroiser**», mais «**entre-déchirer (s')**».

Aucune règle ne permet de déterminer quand il faut ou quand il ne faut pas utiliser le trait d'union.

Mais voilà que la *nouvelle orthographe du français* règle, une fois pour toutes, ce problème : «**Le trait d'union est remplacé par la soudure dans tous les composés formés avec contr(e) - et entr(e)-**», pour lesquels on poursuit l'action commencée par l'Académie en 1835, 1878 et 1935 (ex. : contrappel, entretemps, sur le modèle de contrepoint, entrevue). »

Ce n'est donc pas d'hier que datent les premières tentatives de rectifications...

Et l'on cessera enfin de «**s'entretuer**» au sujet de ce tout minuscule trait d'union...

Rappelons que, pour l'instant, aucune des deux graphies (ni l'ancienne ni la nouvelle) ne peut être tenue pour fautive, et ce, depuis le 22 mai 1993.

PAFÉ

## Capsule grippe

**Le virus de la grippe pandémique A(H1N1) est-il définitivement installé et devra-t-on être vacciné tous les ans pour garder notre protection?**

Le virus est définitivement installé, même si on prévoit plusieurs mutations dans les années à venir comme pour le virus de la grippe saisonnière.

L'an prochain, une seule vaccination devrait être offerte à l'ensemble de la population, puisque la souche A(H1N1) devrait être incluse dans le vaccin de la grippe saisonnière. Le vaccin actuel contre le virus pandémique est monovalent; il ne contient donc que la souche du virus pandémique A(H1N1). C'est ce qui explique qu'il a pu être fabriqué plus rapidement que le vaccin contre la grippe saisonnière, qui est un vaccin trivalent (contient trois souches d'influenza). La composition du vaccin contre la grippe saisonnière est ajustée annuellement en fonction des souches de l'influenza qui circulent au Canada.

Source : [www.pandemiequebec.qc.ca](http://www.pandemiequebec.qc.ca)

## Bourses d'études de la Fondation des comptables agrés du Québec

La Fondation des comptables agrés du Québec désire encourager l'excellence en offrant 50 bourses de 500 \$ aux étudiants de niveau collégial.

### Critères d'admissibilité

- Être inscrit dans un programme d'études collégiales permettant d'accéder à des études universitaires en administration ou en comptabilité et en avoir complété au moins une année.
- Remplir le formulaire demande de bourse collégiale (étudiant) disponible au Service d'aide aux étudiants (A3.32) ou sur le site internet et faire parvenir votre dossier en trois copies à Marie-Josée Hamel au : [fondation@ocaq.qc.ca](mailto:fondation@ocaq.qc.ca)
- Déclarer par écrit ne jamais avoir reçu de bourse collégiale de la Fondation des comptables agrés du Québec.
- Être citoyen canadien ou résident permanent.
- Remplir tout autre critère jugé pertinent par la Fondation des comptables agrés du Québec.

**Date limite : 29 janvier 2010**

**Pour obtenir le formulaire d'inscription au programme de bourses collégiales en ligne, visitez le : [www.ocaq.qc.ca/fondation](http://www.ocaq.qc.ca/fondation)**

Nathalie Langlais  
Services aux étudiants  
Local A3.32f



**Service  
d'orientation A3.57**

## Des nouvelles des conseillers d'orientation Conseillers d'orientation virtuel

Dès la session d'hiver 2010, un service d'information scolaire et professionnelle virtuel sera à votre disposition. Vous pourrez poser vos questions au conseiller d'orientation et recevrez une réponse dans un court délai, et ce, sans contrainte d'horaire. Plus de détails à la session prochaine.

### Horaire des fêtes

Nous tenons à vous informer que le service d'orientation sera fermé à partir du 18 décembre à 12 h. Il nous fera plaisir de vous retrouver le lundi 18 janvier à 9 h. Pour tous les étudiants qui préparent leur projet universitaire, nous recevons les représentants des universités québécoises et de certaines universités francophones canadiennes lundi le 1<sup>er</sup> février entre 10 h et 13 h à l'Agora.

Passez de joyeuses fêtes!

L'équipe des conseillers d'orientation  
Dominic Bernard, poste 2522  
Pierre Lanciault, poste 2435  
Roger Ouellet, poste 2272



## Fêter sans abus

Le temps des Fêtes est un temps de célébration. Évidemment, durant cette période nous consommons généralement plus d'alcool que d'habitude. C'est pourquoi il est important de se remémorer certaines règles de conduite pour pouvoir garder de bons souvenirs de ces moments.

Faites attention aux mélanges d'alcool et de boisson énergisante. Ils ne font pas bon ménage. La caféine de ces boissons est un excitant du système nerveux central et l'alcool est un déprimeur de ce même système. La boisson énergisante vient donc dissimuler les effets de l'alcool et par conséquent, on consomme beaucoup plus.

Le sexe, le poids, la consommation concomitante de médicaments, le stress et la fatigue sont tous des facteurs influençant le taux d'alcool dans le sang. Les femmes ainsi que les gens souffrant d'embonpoint sont généralement plus à risque, car ils possèdent plus de tissus adipeux et ont un moins grand volume d'eau pour diluer l'alcool.

Voici un cas en exemple.

- Prenons une femme qui pèse 150 livres et qui boit cinq consommations d'alcool durant la soirée (en sachant qu'il y a autant d'alcool dans un verre de bière de 341 ml à 5%, que dans un verre de vin de 142 ml à 12%, que dans un spiritueux de 43 ml à 40%), son taux d'alcool dans le sang sera d'environ 169 mg pour 100 ml.
- En considérant qu'elle est en bonne santé et que son foie est en bon état, elle éliminera 15 mg par heure;
- En considérant que la limite d'alcoolémie permise au Québec est de 80 mg pour 100 ml, **cette femme devra attendre près de 6 heures avant de conduire.**

Je vous conseille de visiter le site d'Educ'alcool pour en savoir plus.

Sur ce, je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes et consommez avec modération!

Ève-Line Durand,  
étudiante en soins infirmiers  
Source : [www.educ.alcool.qc.ca](http://www.educ.alcool.qc.ca)

## Souffler sa boule de Noël



Espace Verre vous invite à venir souffler votre boule de Noël les dimanches 6, 13 et 20 décembre de 12 h à 17 h! Vous pourrez choisir les couleurs et souffler dans la canne du verrier qui la fabriquera pour vous. Le coût de l'activité est de 25 \$ taxes incluses. Vous pourrez avoir votre boule à partir du lendemain, car toutes les pièces en verre soufflé nécessitent un recuit de plusieurs heures dans un four. Les enfants sont les bienvenus.

**N'oubliez pas de réserver votre place!**

Si vous cherchez un cadeau original pour les fêtes, pourquoi pas un cours d'initiation au verre d'une fin de semaine ou un bijou en verre?! Consultez le site internet : [www.espaceverre.qc.ca](http://www.espaceverre.qc.ca) pour avoir tous les détails sur nos activités.

Espace Verre est situé au 1200, rue Mill, 1 km au sud-ouest du Vieux-Port de Montréal.

Nous sommes ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et les dimanches 6, 13 et 20 décembre de 12 h à 17 h; l'atelier de verre à chaud ferme à 16 h 30.

514 933-6849

Source : Catherine Piazzon, [communication@espaceverre.qc.ca](mailto:communication@espaceverre.qc.ca)